

SÉANCE DU 28 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-huit mai,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

N° 60/18/1

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2017
Maison de Santé

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme
- Procuration** Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André
- Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,
- Excusé(e)** Mme Boucon-Galimard Sabrine, M. Nicolet Jean-Paul
- Absent(e)s** Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1^{ère} vice-présidente, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. le Président de la CCLL se soit retiré, du Compte Administratif 2017 du budget de la maison de santé qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
118 402.17 €	46 732.80 €	- 71 669.37 €
Report excédent 2016		43 404.52 €
Résultat cumulé 2017		- 28 264.85 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
27 788.38 €	104 998.07 €	77 209.69 €
Report déficit 2016		- 103 384.06 €
Résultat cumulé 2017		- 26 174.37 €

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Au compte D 001 (DI) -26 174.37 €
Au compte D 002 (DF) -28 264.85 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-60-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018



Nombre de membres
- En exercice : 99
- Présents titulaires : 73
- Absents : 24
• Dont suppléés : 3
• Dont représentés : 8
• Excusés : 2
• Non excusés : 11
• Arrivé après vote CA : 1
- Votants : 84

Résultat du vote
- Pour : 84
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les membres présents à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2017 du budget annexe **Maison de santé** dont le résultat de clôture fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de -28 264.85 €
- un excédent d'investissement de - 26 174.37 €

2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget de la Maison de santé 2018 :

- Au compte D 001 (DI) -26 174.37 €
- Au compte D 002 (DF) -28 264.85 €

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lis
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-60-18-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018

